



COMMUNE DE COURPIERE

CIMETIERE

REPRISE DE CONCESSIONS ABANDONNEES

AVIS DE CONSTAT D'ABANDON DE CONCESSIONS

Le maire de la commune de COURPIERE informe les descendants ou successeurs des concessionnaires suivants en leur vivant titulaire d'une concession située dans le cimetière communal, en application des articles L. 2223-17 et suivants du Code général des collectivités territoriales, sont avisés qu'il sera procédé **le 13/02/2025 à 14h00**, au constat de l'état d'abandon dans lequel se trouve ces concessions, et invités à y assister ou à se faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

N°EMPLACEMENT	DATE D'ACHAT	CONCESSIONNAIRE
2200	29/11/1894	DAULIAC Jean
2203	12/04/1894	PEGHEON Jeanne ép. GIDON Pierre-Régis (veuve)
2204	17/04/1894	DUMEAUX Claude ép. FELUT
2205	29/04/1894	DUCHALLET Antoine ép. BRIVADIER
2206	30/13/1893	FOURY Anne ép. BOIGE (veuve)
2207	25/10/1893	MONDANEL Pierre
2209	18/07/1893	GILBERTAS Gabriel
2210	15/07/1893	GALLO Emile ép. CHAMBADE
2211	28/06/1893	BERNARD Etienne LAVEST

2212	25/02/1893	LACROIX Marie ép. COUDERT (veuve)
2213	17/02/1893	ROCHER-PEGHEON Jean
2214	12/02/1893	CHALUS Claude ép. FRIGIERE
2215	24/11/1892	RAVIZZA Marie ép. PRELLE (veuve)
2216	19/09/1892	GERVY Joseph
2217	28/08/1892	OBENICHE Marie ép. MAUBERT François (veuve)
2218	24/04/1892	BEAL Pierre dit Louis
2219	04/03/1892	MORIN Antoine ép. BATISSE
2221	24/02/1892	CHALUS Antoinette veuve POUX François
2223	01/01/18??	DESCOMBAS Antoine
2224	15/12/1891	BATISSE Charles
2225	29/11/1891	VANTALON Jean
2226	16/12/1891	BRUNELLE Marie ép. BATISSE François (veuve)

En Mairie, le 09/01/2025

Le Maire,
Laurent CLIVILISE

